



## **Déclaration sur la publication du rapport *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées***

**Montréal (Québec), le 5 juin 2019** : L'Association des chefs de police des Premières Nations (ACPPN) reconnaît l'importance de chacune des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées ainsi que de leur famille, leurs amis et leur communauté. Nous reconnaissons l'importance de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et nous remercions sincèrement toutes les personnes qui y ont contribué, en particulier les familles et les survivantes, les aînées et les grands-mères qui ont raconté leurs histoires et ont guidé le travail de l'enquête nationale. Nous appuyons les conclusions de l'enquête telles qu'elles sont présentées dans le rapport *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* et nous en acceptons les conclusions selon lesquelles le colonialisme et « les atteintes aux droits de la personne et aux droits des Autochtones et les violations de ces droits commises ou tolérées par l'État canadien représentent un génocide contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones. »

L'ACPPN reconnaît entièrement les histoires douloureuses et la complexité des relations entre les peuples autochtones et la police. Nous sommes engagés à renforcer nos relations avec les communautés des Premières Nations que nous desservons et à favoriser le plus haut niveau de professionnalisme et de responsabilisation au sein de nos services de police autochtones, d'une manière qui reflète le caractère unique des cultures, des statuts constitutionnels, des circonstances sociales, des traditions et des aspirations des Premières Nations. L'ACPPN s'engage à redoubler d'ardeur pour trouver des méthodes novatrices en vue d'améliorer la sécurité et le bien-être de nos communautés, pour réexaminer nos politiques et nos protocoles, et pour nous assurer de veiller à la sécurité de tous les membres de la communauté par l'entremise de services policiers adaptés aux cultures et sensibles aux traumatismes vécus.

L'ACPPN, au nom de tous ses corps policiers membres, poursuivra son étude du rapport afin d'en tirer des leçons et de déterminer comment notre association et nos membres peuvent en appliquer les recommandations. Nous appuyons fermement la recommandation suivante :

« Le Programme des services de police des Premières Nations du gouvernement fédéral doit être remplacé par un nouveau cadre législatif et financier, conforme aux pratiques exemplaires et aux normes nationales et internationales en matière de services de police, qui devra être élaboré par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en partenariat avec les peuples autochtones. »

Nous demandons à nouveau au gouvernement du Canada de reconnaître immédiatement les services de police de Premières Nations comme un service essentiel et de leur fournir des ressources équitables pour que l'ACPPN et ses corps policiers membres soient mieux équipés pour assurer la sécurité et la protection que les femmes, les filles, les personnes 2ELGBTQQIA et tous les membres des communautés des Premières Nations méritent de plein droit.

### **Information :**

Chef Dwayne Zacharie  
Président, Association des chefs de police des Premières Nations  
450-632-6505  
President@fncpa.ca

*Partage  
en force*

**Association des chefs de police  
des Premières Nations**

C. P. 37  
Portage la Prairie  
(Manitoba) R1N 3B2

204-856-5374  
admin@fncpa.ca

**acppn.ca**